

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**1. Identification de l'organisme qui passe le marché**

SPLA ViaSilva – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 –  
Tel : 02.99.35.67.00

**2. Procédure de passation**

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

**3. Objet du marché :** Travaux de dépollution : Terrassement, criblage, évacuation contrôlée de déchets et de remblaiement.

**4. Lieu d'exécution** ZAC Atalante ViaSilva – Cesson-Sévigné

**5. Durée du marché**

La durée du marché est de 4 mois à compter de la notification du marché.  
Date prévisionnelle de démarrage : Avril 2018

**6. Modalités de retrait du dossier de consultation**

Retrait dématérialisé : le dossier de consultation est disponible gratuitement sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>

**7. Lieu et conditions de remise des plis**

Les plis contenant les candidatures et les offres seront soit remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>, soit envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : SPLA ViaSilva, Mme la Directrice Administrative et Financière, 1, rue G. de Gaulle-Anthonioz – CS 50726 - 35207 RENNES CEDEX 2 ou remis contre récépissé directement au siège de La SPLA ViaSilva, en précisant l'objet de la consultation.

**8. Justificatifs à produire**

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

**9. Critères pondérés de jugement des offres**

**Prix : 60 %**

**Valeur technique : 40%**

**10. Renseignements administratifs et techniques**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande via la plateforme de dématérialisation achat.

Une réponse sera alors adressée à tous les candidats identifiés sur la plateforme de dématérialisation achat public.



**11. Procédure de recours**

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

**12. Date limite de remise des plis**

Le Mercredi 21 mars 2018 à 16h00.

**13. Date d'envoi à la publication**

Le jeudi 15 février 2018.